

LÉON LEBEL, S. J.



AU  
**S**ecours  
des  
**A**gonisants



LES ÉDITIONS BELLARMIN

93775

# Au secours des agonisants

par Léon LEBEL, S. J.

## I. — Importance de la prière pour les agonisants

Notre-Seigneur a donné à ses disciples un précepte spécial qu'il appelle *son* commandement. *Je vous donne un commandement nouveau. C'est de vous aimer les uns les autres, mais de vous aimer les uns les autres comme moi-même je vous ai aimés.*

Puisque « aimer quelqu'un », *c'est lui vouloir du bien*, le commandement du Christ nous oblige à vouloir à tous les autres hommes le même bien que Notre-Seigneur nous a voulu et qu'il a travaillé efficacement à nous procurer par ses prières, par le mérite de tous les actes de sa vie et par sa mort : c'est-à-dire la possession éternelle de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, dans le bonheur de la vision béatifique. Nous devons donc non seulement prier pour le salut de tous les hommes, mais encore offrir à cet effet le mérite de toutes les actions de notre vie et accepter dès maintenant, pour la même fin, le genre de mort que Dieu nous réserve dans son plan de Providence. Par chacun de ces moyens, nous pouvons mériter pour les autres hommes des secours du Saint-Esprit, des grâces actuelles qui, en inclinant la volonté à l'amour de Dieu et à la contrition, ont pour effet de faciliter ici-bas la pratique de la vertu et l'accès au bonheur éternel.

Mais l'on sait que la grâce de Dieu ne violente jamais la volonté et que l'homme, parce qu'il est libre, possède la dangereuse prérogative de pouvoir résister aux inspirations du Saint-Esprit et de faire ainsi

obstacle à la grâce. C'est le cas pour la généralité des hommes au cours de la vie présente. Lorsqu'ils sont en pleine santé, ils sont la plupart du temps dominés par l'orgueil, l'ambition, la recherche du plaisir; leur esprit, accaparé par la préoccupation des choses terrestres, est rarement influencé par les lumières divines et trop souvent la grâce glisse sur eux sans produire d'effet salutaire.

Il n'en est pas de même lorsque l'homme arrive aux portes de la mort; le sentiment profond qu'il ressent alors de sa faiblesse et de son impuissance le porte à se tourner vers Dieu et à recourir à son secours; c'est à ce moment que les grâces actuelles, que lui ont méritées les prières de ceux qui ont prié ou qui prient pour lui, ont le plus de chance d'emporter l'assentiment de sa volonté et de lui faire produire l'acte salutaire de charité ou de contrition qui lui procurera le pardon et la mort en état de grâce. Au lieu de descendre en enfer où il maudirait Dieu dans la haine et la souffrance, il ira au ciel glorifier Dieu dans l'amour et le bonheur éternel.

On saisit alors l'importance de prier chaque jour pour le salut des agonisants qui vont mourir pendant la journée. Si tous les catholiques le comprenaient et agissaient en conséquence, il est à peu près certain que l'immense majorité des hommes parviendraient au bonheur, soit naturel, soit surnaturel, et que bien peu d'entre eux aboutiraient au supplice éternel de l'enfer. Il suffit pour s'en convaincre de réfléchir un peu sérieusement aux quelques données suivantes:

1° D'après les statistiques, il meurt actuellement environ 180,000 hommes en moyenne chaque jour;

2° De ce nombre, plusieurs dizaines de mille n'ont pas de péché grave sur la conscience et ne sont donc pas exposés au châtiement de l'enfer. Il y a en effet plusieurs milliers d'adultes qui sont déjà en état de grâce; il faut ajouter à ce nombre les enfants baptisés — catholiques, orthodoxes et protestants — qui meurent avant d'atteindre l'âge de raison et auxquels le sacrement de baptême a conféré la grâce sanctifiante avec le droit au bonheur surnaturel de la vision béatifique;

3° Une seconde catégorie d'agonisants ne possèdent pas la grâce sanctifiante qui seule pourrait les rendre aptes à voir Dieu dans la vision béatifique, mais ils n'ont pas non plus l'âme souillée par aucun péché mortel. Ils ne portent que la tache du péché originel. Les théologiens sont aujourd'hui d'accord pour affirmer que ces âmes, par suite du péché *originel*, seront privées du bonheur surnaturel de la vision béatifique, mais comme elles ne sont coupables d'aucun péché *personnel* grave, Dieu ne peut les punir du châtiement de l'enfer. Elles jouiront éternellement du *bonheur naturel des limbes*.

A cette catégorie d'agonisants appartiennent tous les enfants non baptisés qui meurent avant l'âge de raison, ainsi que tous les *adultes d'âge* qui ne sont pas parvenus à l'état d'*adultes spirituels*, c'est-à-dire les adultes qui ne possèdent pas une connaissance suffisante *du vrai Dieu et de la loi morale* pour être en état de commettre vraiment un péché mortel.

Il est évidemment difficile de préciser même approximativement le nombre d'agonisants qui appartiennent à cette catégorie. Toutefois, si l'on songe, d'un côté, que le taux de la mortalité infantile est très élevé chez les peuples de l'Asie, de l'Afrique et

de l'Océanie et, d'autre part, que la connaissance du vrai Dieu et de la loi morale est très rudimentaire chez la majorité de la population mondiale — païens et athées —, il semble que ce groupe représente une fraction importante du chiffre total.

Il resterait donc moins de la moitié des agonisants qui sont en état de péché mortel et qui sont par conséquent en danger de devenir la proie des flammes de l'enfer. Que faudrait-il pour qu'une de ces âmes recouvre la grâce et échappe au châtement éternel ? Il suffirait pour cela qu'une grâce actuelle assez puissante tombe sur elle au moment de la mort pour lui faire produire un acte de charité ou de contrition parfaite.

Les catholiques sont-ils actuellement en mesure d'obtenir de Dieu ces grâces efficaces pour chacune de ces quelques dizaines de milliers d'âmes dont le salut va se décider au cours de la journée ?

Il semble que l'on puisse répondre à cette question par l'affirmative. Pour s'en convaincre, il suffit de prêter attention aux statistiques suivantes :

1° Le nombre des catholiques en mesure de prier dépasse le chiffre de 300 millions ;

2° Il existe dans le monde plus d'un million de religieux et de religieuses qui ont consacré leur vie à travailler au salut des âmes ;

3° Il se dit chaque jour plus de 300,000 messes, dont chacune a la même valeur pour le salut des âmes que le sacrifice de la croix.

Si tous ces catholiques avaient une intention spéciale pour le salut des agonisants dans leurs messes et leurs prières quotidiennes ; s'ils offraient pour la même fin les mérites de leurs actions et de leur mort, l'on pourrait déjà conclure qu'ils arrache-

raient à l'enfer un très grand nombre des malheureux qui sont menacés d'y être engloutis.

Mais il y a plus: si seulement une fraction d'entre eux priaient en suivant les deux prescriptions que Notre-Seigneur nous a lui-même données pour assurer à nos prières une efficacité presque irrésistible, même lorsque nous lui demandons des grâces pour les autres, il semble que la presque totalité des agonisants échapperaient à l'enfer éternel.

La première de ces prescriptions consiste à prier non pas en notre nom, mais au *nom de Notre-Seigneur*. Cette expression signifie que nous devons prier en faisant valoir auprès de Dieu, comme motif d'être exaucés, les mérites infinis du Christ: *mérites personnels* — ses prières, toutes les actions de sa vie, sa passion, sa mort, les milliards de messes qui se sont dites depuis la Cène et qui se diront jusqu'à la fin du monde —; *mérites de son Corps mystique*, c'est-à-dire tous les actes méritoires accomplis par les âmes en état de grâce. Tous ces mérites de Notre-Seigneur nous appartiennent et nous avons le droit de nous en servir pour obtenir de Dieu les faveurs d'ordre surnaturel que nous demandons. « Tout ce que vous demanderez à mon Père *en mon nom* il vous l'accordera. »

La seconde prescription nous est indiquée dans la parabole de *l'ami* (*Luc*, XI, 5-8); cette parabole fait partie des instructions de Notre-Seigneur sur la prière:

« Que l'un de vous ait un ami et qu'au milieu de la nuit il aille le trouver et lui dise: « Mon ami, prête-moi trois pains, car « j'ai un visiteur qui arrive de voyage et je « n'ai rien à lui offrir. » Si l'autre lui répond

de l'intérieur: « Ne m'importune point! « Ma porte est fermée et mes enfants sont « couchés près de moi, je ne saurais me « lever, ni te donner quoi que ce soit. »

« Eh bien! si le premier continue à frapper, je vous déclare que l'autre, alors même qu'il refuserait de se lever et de lui rien donner à titre d'ami, se lèvera néanmoins, à cause de son *importunité*, et lui donnera tous les pains dont il a besoin. »

Il semble donc certain que, si un catholique mettait en pratique ces deux prescriptions et importunait Dieu chaque jour en lui demandant de lui accorder la conversion à l'heure de la mort d'*au moins un* des agonisants, sa prière serait infailliblement exaucée.

Qu'arriverait-il au cas où les 400,000 prêtres, le million de religieux et de religieuses, tous les membres de l'Apostolat de la Prière, les millions d'hommes et de femmes qui font partie de l'Action catholique, etc., s'avisaient un même jour d'*importuner* Dieu pour obtenir chacun la conversion d'*au moins un* des agonisants qui vont mourir pendant la journée? Il est clair que Dieu ne pourrait accorder à chacun de ces millions d'intercesseurs exigeants l'agonisant qu'il réclame, puisqu'il n'en dispose au plus que de 90,000.

Mais alors, dira-t-on, il n'y aura que 90,000 de ces quémandeurs importuns qui seront exaucés; les prières des autres resteront inutiles!

Il faudrait avoir une bien mince idée de la Puissance, de la Sagesse et de l'Amour infinis de Dieu pour parler ainsi. Sollicité par ces millions de prières irrésistibles, Dieu se verra forcé d'accorder à chacun des mourants une grâce plus puissante qui

lui fera produire un acte de charité ou de contrition plus intense; par le fait même le degré de grâce sanctifiante qu'il recevra sera plus considérable, ce qui veut dire qu'il jouira éternellement d'un bonheur plus grand et que la gloire de Dieu en sera augmentée d'autant.

A supposer même que les prières de ces millions de catholiques fussent inutiles aux agonisants pour lesquels ils ont intercédé, elles ne leur seraient pas inutiles à eux-mêmes; car ces prières sont des actes de charité parfaite qui leur confèrent autant de degrés de grâce sanctifiante et augmentent par conséquent dans la même proportion leur bonheur éternel.

\* \* \*

Malheureusement, très peu de catholiques songent à prier de façon spéciale chaque jour pour le salut des agonisants: un très grand nombre ne prient pas du tout; beaucoup prient d'après la formule « chacun pour soi » et ceux qui prient aussi pour les autres bornent généralement leurs demandes à l'obtention de faveurs temporelles et terrestres.

Il y aurait cependant deux moyens qui, à notre avis, pourraient contribuer à diffuser la pratique de la prière pour le salut des agonisants:

1° Il y a quelques dizaines d'années, on pouvait voir, dans un grand nombre de sacristies de nos églises, une pancarte placée en bonne évidence et portant une inscription en gros caractères d'au moins un quart de pouce invitant les prêtres à *ne pas oublier d'avoir une intention spéciale dans leurs messes pour le salut des agonisants qui vont mourir pendant cette journée*. Presque

toutes ces pancartes sont aujourd'hui disparues.

Il s'agirait de reprendre l'idée et de réaliser l'ancien projet à l'échelle mondiale, au bénéfice non seulement des prêtres, mais aussi des fidèles, religieux et laïcs. Il faudrait pour cela qu'un décret du Saint-Siège commande ou recommande que l'on place une pancarte comme celle décrite plus haut dans les *sacristies* de toutes les églises, chapelles et oratoires publics et privés, ainsi qu'à l'entrée de toutes les églises, chapelles et oratoires, dans un endroit où elles puissent attirer l'attention des fidèles, par exemple au-dessus des bénitiers.

2° A ce premier moyen on pourrait joindre celui dont se sert l'Église pour répandre parmi les fidèles la dévotion aux âmes du purgatoire: c'est-à-dire consacrer un mois spécial à la pratique de la prière pour le salut des agonisants. Le mois qui semble tout indiqué est celui de février. Il servirait ainsi de prélude naturel aux trois mois suivants, qui sont consacrés aux trois grands patrons de la bonne mort: *mars*, à saint Joseph; *mai*, à la sainte Vierge; et *juin*, au Sacré Cœur.

Nous croyons que les membres de l'Apostolat de la Prière n'auraient pas besoin d'exercer une très forte pression auprès du Saint-Siège pour obtenir la mise en pratique de ces deux moyens, qui auraient pour effet non seulement de diminuer le nombre de ceux qui chaque jour tombent dans l'abîme du désespoir éternel, mais encore d'amener les enfants de l'Église à mieux pratiquer le précepte de la charité et à contribuer ainsi à l'accroissement de la gloire éternelle de Dieu.

## II. — « Ah! comme il faut prier pour les agonisants! Si l'on savait! »

Au cours de sa dernière maladie, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, épouvantée par la présence du démon qu'elle sentait rôder autour de son lit, s'écria à plusieurs reprises: « Ah, comme il faut prier pour les agonisants! Si l'on savait! »

La mort est le moment qui décide du sort éternel de chacun des humains. Il n'est donc pas étonnant que Satan mette toute sa puissance en branle pour livrer un suprême assaut contre ceux qui meurent chaque jour afin d'en entraîner le plus grand nombre possible à partager avec lui son châtement et sa haine éternelle de Dieu.

Sa tactique toutefois varie suivant l'état spirituel de chacun à ce moment décisif: si l'âme est en état de grâce, il essaie de la troubler en exagérant à ses yeux la culpabilité de sa vie afin d'ébranler sa confiance en Dieu et de la faire tomber dans le désespoir. Quand au contraire l'âme est en état de péché mortel, il tâche de la maintenir dans le contentement et la paix pour l'empêcher de faire l'acte salutaire de charité ou de contrition qui pourrait lui rendre la grâce sanctifiante et le droit au bonheur éternel de la vision béatifique.

Or, en vertu du dogme de la Communion des saints, les membres du Corps mystique, c'est-à-dire les chrétiens en état de grâce, peuvent par leurs prières et par le mérite de leurs actions aider les agonisants à franchir victorieusement le passage périlleux de la mort et à parvenir au bonheur éternel. C'est ce qui ressort clairement d'un texte de Sa Sainteté Pie XII dans son encyclique sur le Corps mystique: « ... Voici un

mystère redoutable, certes, mais que l'on ne méditera jamais suffisamment: *le salut d'un grand nombre dépend des prières et des souffrances volontaires, acceptées à cet effet, des membres du Corps mystique du Christ.* »

Ce passage n'est-il pas l'écho des paroles que la sainte Vierge prononça en 1917 lors d'une de ses apparitions aux trois petits bergers de Fatima: *Beaucoup de pécheurs vont en enfer parce qu'il n'y a personne qui prie et fasse des sacrifices pour eux.*

Marie ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a *absolument personne* qui prie pour les pécheurs et les agonisants. Un petit nombre de chrétiens le font et ils contribuent par là à sauver une partie des pécheurs qui parviennent jusqu'à la mort en état de péché mortel. Les autres deviennent malheureusement la proie du feu de l'enfer, *parce qu'il n'y a personne qui prie et fasse des sacrifices pour eux.* Il semble donc légitime de conclure que si plus de catholiques prenaient une part active à la croisade de prière pour les mourants, un plus grand nombre de ceux-ci pourraient être sauvés. Ne serait-il pas possible même de les sauver tous? C'est du moins ce que Marie a laissé entendre aux trois petits voyants de Fatima, lorsqu'elle leur suggéra de dire, entre les dizaines de leur chapelet, l'invocation suivante: *Mon Jésus, pardonnez-nous nos péchés; préservez-nous du feu de l'enfer et conduisez au ciel TOUTES les âmes, particulièrement celles qui ont le plus besoin de votre miséricorde.*

\* \* \*

Il ne faudrait pas s'imaginer que seuls les grands saints sont en mesure de prendre une part efficace à cette croisade de prière

en faveur des agonisants. En vertu du dogme de la *Communion des saints*, tout chrétien qui possède la grâce sanctifiante peut, par ses prières et ses actions offertes à cet effet, obtenir des grâces actuelles propres à secourir les mourants à ce moment psychologique qui va fixer leur destin éternel. Cette pratique est d'autant plus facile aux membres de l'Apostolat de la Prière que ceux-ci sont déjà habitués à offrir chaque jour toutes leurs actions *aux intentions pour lesquelles Notre-Seigneur s'offre constamment sur l'autel*: c'est-à-dire pour la gloire de Dieu et le salut de tous les hommes. Pour que cette offrande s'applique particulièrement aux agonisants, il suffirait d'ajouter au moins mentalement à la fin de la formule: *Je vous les offre spécialement pour le salut des agonisants qui vont mourir aujourd'hui*. L'efficacité serait encore plus grande si l'on acceptait chaque jour, à cette même intention, tout ce que Dieu nous réserve dans son plan de providence au cours de toute notre vie jusqu'à la mort inclusivement; car, tant que cette intention n'est pas révoquée, elle confère à chacun des actes de notre vie et à notre mort la valeur de la charité parfaite et elle mérite par là des grâces actuelles intenses qui ont la vertu d'incliner la volonté de l'agonisant à faire au dernier moment l'acte salutaire qui lui assurera le bonheur éternel.

Mais le chrétien en état de grâce dispose d'un moyen encore beaucoup plus efficace pour aider les mourants: il possède en effet un véritable droit de propriété sur les mérites du Christ et il a le droit d'en user pour son avantage personnel et pour celui des autres. A plusieurs reprises, Notre-Seigneur nous a prescrit de demander *en son nom*,

c'est-à-dire en faisant valoir comme raison d'être exaucés, non pas nos mérites, nos besoins ou nos misères, mais ses mérites à Lui. Et afin de persuader ses apôtres et ses disciples de ne pas hésiter à recourir à ce moyen puissant, il leur a fait une promesse presque incroyable, qu'il a cependant formulée avec une solennité exceptionnelle au moyen d'expressions qui équivalent à un véritable serment: *En vérité, en vérité, je vous le dis: tout ce que vous demanderez à mon Père « en mon nom », il vous l'accordera; et si vous me demandez à Moi-même quelque chose « en mon nom », Je vous l'accorderai.* (Jean, XVI, 23.)

Cette promesse d'efficacité infaillible ne s'applique évidemment pas à l'obtention des faveurs d'ordre naturel. Notre-Seigneur n'est pas venu sur terre pour nous mériter la santé, les richesses, le succès ou les honneurs. Il a souffert et il est mort pour nous obtenir a) *la grâce sanctifiante* qui nous confère le droit et le pouvoir de participer à la vision béatifique de l'essence divine et b) *les grâces actuelles* qui inclinent la volonté humaine à produire les actes méritoires qui nous procurent la grâce sanctifiante. C'est pour cet ordre de faveurs surnaturelles — dont la valeur dépasse incomparablement les biens naturels les plus précieux — que Notre-Seigneur a promis l'infaillibilité de nos prières de demande faites en son nom. Par conséquent, lorsque nous prions pour la conversion ou le salut du prochain au nom du Christ, nous devons être assurés *avec une certitude de foi* que notre prière obtient automatiquement à ceux pour qui nous prions des grâces actuelles de conversion et de salut. Toutefois, ces grâces ne produisent pas toujours leur

effet, parce que l'homme peut toujours résister aux grâces qui le sollicitent. Mais tous les maîtres de la vie spirituelle affirment que c'est au moment de la mort que la grâce a le plus de chance d'ébranler la volonté du pécheur et de lui faire produire l'acte salutaire de charité ou de contrition qui lui procurera le salut et le bonheur éternel.

Il est d'ailleurs permis de croire que les grâces actuelles accordées par Dieu à la prière faite au nom de Notre-Seigneur doivent souvent opérer le salut des pécheurs agonisants. Car les mérites du Christ, que nous invoquons comme raison d'être exaucés, constituent, selon le mot de saint Paul, un trésor d'une richesse qui dépasse toute conception: ... *investigabiles divitias Christi*. Ce trésor comprend en effet:

1° *Ses mérites personnels*: c'est-à-dire toutes les actions de sa vie, dont chacune possède une valeur infinie, ainsi que sa Passion et sa Mort;

2° *Les mérites de son Corps mystique*: c'est-à-dire les milliards de messes qui se sont dites depuis la Cène et qui se diront jusqu'à la fin du monde, ainsi que tous les actes méritoires posés au cours de leur vie par la sainte Vierge et saint Joseph et par les milliards de saints qui sont déjà au ciel ou qui souffrent encore actuellement au purgatoire.

Ce trésor immense de mérites, Notre-Seigneur a bien voulu le mettre à notre entière disposition; il nous engage instamment et presque avec supplication à nous en servir pour notre bénéfice et pour celui de notre prochain. Hésiterions-nous à faire usage de ces richesses infinies, alors qu'il s'agit de porter un secours efficace à tant

de malheureux qui sont exposés chaque jour à tomber dans le feu éternel de l'enfer ?

L'habitude de prier chaque jour pour les agonisants est d'ailleurs une pratique éminemment salutaire: le premier et le principal bénéficiaire en est celui-là même qui prie. En effet, vouloir le salut du prochain et prier pour aider à le lui procurer est un acte de *charité parfaite* qui a la vertu de nous remettre en état de grâce si on avait le malheur d'être en état de péché mortel et qui augmente d'un degré la grâce dans l'âme qui la possède déjà. Prier pour les mourants est donc un moyen d'augmenter chaque jour dans une mesure considérable notre propre bonheur éternel et d'accroître dans la même mesure la gloire éternelle de Dieu. C'est aussi un moyen presque infailible de s'assurer pour soi-même la grâce de la persévérance finale. En effet, supposons que, grâce aux prières et aux sacrifices de toute votre vie, vous réussissiez à opérer le salut d'un seul agonisant en état de péché mortel; lorsque son âme paraîtra devant Notre-Seigneur pour subir son jugement particulier, elle apprendra certainement à qui elle doit d'avoir échappé à l'enfer et de jouir éternellement de la vision béatifique. Quelle sera alors son attitude? Elle s'agrippera à Notre-Seigneur et ne le quittera pas avant qu'il ne lui ait fait la promesse que la personne à qui elle doit son bonheur meure elle-même en état de grâce.

Avec les moyens puissants que Notre-Seigneur nous a libéralement concédés, ce n'est pas un seul agonisant, c'est *au moins un chaque jour* que les membres de l'Apostolat de la Prière pourraient sauver. Si les quarante millions de membres de l'Apostolat de la Prière s'efforçaient chaque jour

d'atteindre cet objectif, il est clair que l'enfer ferait bientôt banqueroute et que Lucifer devrait désormais fermer ses portes. A eux seuls, les lecteurs du *Messenger canadien* pourraient contribuer dans une large mesure à obtenir ce résultat. Nous les invitons donc instamment à insister d'une façon spéciale sur cette intention lorsqu'ils récitent la formule d'offrande quotidienne de leurs actions. Après avoir dit: ... *Je vous les offre, en particulier, pour les intentions recommandées de ce mois et de cette journée*, ils devraient ajouter au moins mentalement: *ainsi que pour le salut des agonisants qui vont mourir aujourd'hui. Je vous demande « en votre nom » de les conduire tous au bonheur éternel de votre Royaume.*

## DEUXIÈME ÉDITION

---

*Imprimi potest*: Gérard GOULET, S. J., *prov.*, Montréal, 20 avril 1956. — *Nihil obstat*: Georges-Henri D'AUTEUIL, *cens. dioc.*, Montréal, 18 avril 1956. — *Imprimatur*: † Paul-Émile card. LÉGER, Montréal, 22 avril 1956.

## PREMIER TABLEAU

*(pour les prêtres)*

Tous les prêtres qui célèbrent la Messe dans cette église sont instamment priés dans le Seigneur de vouloir bien placer dans leur Memento les pécheurs du monde entier qui sont à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui.

*(Indulg. de 300 j., S. Pénit. Apost.,  
10 avril 1932.)*

## DEUXIÈME TABLEAU

*(pour les fidèles)*

Tous les fidèles qui assistent à la sainte Messe dans cette église sont instamment priés dans le Seigneur de recommander au Cœur Sacré de Jésus les pécheurs du monde entier qui sont à l'agonie et qui doivent mourir aujourd'hui.

*(Indulg. de 300 j., S. Pénit. Apost.,  
10 avril 1932.)*

---

Cette brochure se vend \$0.10 l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$7.50 le cent et \$67.50 le mille, aux

**ÉDITIONS BELLARMIN**  
8100, boulevard Saint-Laurent  
Montréal - 11

On pourra se procurer aussi au même endroit des images, format missel, et des tableaux pour sacristies et portiques d'églises.

BNQ



C 000 093 775

Deacidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: August 2005

**Preservation Technologies**  
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111

## Collection « MA PAROISSE »

N° 1 : **Les Ecoles du Québec**, par Georges Desjardins, S. J.  
Histoire du système scolaire de notre province et une analyse de sa valeur. Prix : \$0.60 l'exemplaire.

N° 2 : **Pie X**, par l'abbé Emilio Federici.  
Les grandes étapes de la vie du saint pape Pie X. Nombreuses illustrations. Prix : \$0.25 l'exemplaire; \$2.50 la douzaine.

N° 3 : **Enseveli dans les neiges**, par Antonio Dragon, S. J.  
La vie du Père Jules Jetté, S. J., qui a passé trente ans dans les missions de l'Alaska. Nombreuses illustrations. Prix : \$1.50 l'exemplaire.

N° 4 : **L'Action catholique**, par Raymond Dunn, S. J.  
Un excellent manuel de l'Action catholique. Etudes des directives de Pie XI et de Pie XII. Prix : \$1.00 l'exemplaire.

N° 5 : **La Roue et la Croix**, par Robert Bernier, S. J.  
Etudes théologiques pour laïcs des deux conceptions de la destinée humaine. Prix : \$0.75 l'exemplaire.

N° 6 : **La Franc-Maçonnerie**, par Louis C. de Léry, S. J.  
L'auteur démasque la franc-maçonnerie. Il montre comment elle mine les valeurs surnaturelles, travaille contre le bien commun de notre pays et le bien commun des nations. Prix : \$0.15 l'exemplaire; \$1.50 la douzaine.

N° 7 : **Les Rose-Croix**, par L. Rumble, M. S. C.  
Un éminent converti nous présente les Rose-Croix, qui, sous une apparence scientifique, ont l'art de mêler le vrai et le faux. Prix : \$0.15 l'exemplaire; \$1.50 la douzaine.

N° 8 : **L'Unité chrétienne au Canada**, par Irénée Beaubien, S. J.  
A quelles religions appartiennent les Canadiens? Les conversions sont-elles possibles? Quelles méthodes faut-il employer? Prix : \$0.85 l'exemplaire.

N° 9 : **Le Problème du Divorce**, par Louis C. de Léry, S. J.  
Les divorces se multiplient. Le mariage ne serait-il plus indissoluble? L'auteur expose les principes de base et fait l'histoire du divorce au Canada. Prix : \$1.25 l'exemplaire.

N° 10 : **Le Scoutisme dans l'Évangile**, par Maurice H.-Beaulieu, S. J.  
L'Évangile apporte au scoutisme une richesse de vie spirituelle particulièrement adaptée aux problèmes et aux aspirations des jeunes. Prix : \$1.25 l'exemplaire.

Port en plus

LES ÉDITIONS BELLARMIN  
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

